

Image not found or type unknown



achat puis changement de travail

Par **lecannn**, le **20/02/2012** à **20:47**

Bonjour

j'ai acheté un bien sur plan dans la région parisienne en janvier 2011, pour une habitation principale, il sera livré en juin 2012, entre temps j'ai changé de travail et déménagé dans les alpes maritimes.

Si je le revends comment cela se passe t'il avec les frais notariés réduits ?

Si je le loue, puis je déduire les intérêts du prêt ?

puis je avoir une déduction de 10% prévu sur les loyer perçus lorsque l'on change de région pour l'emploi même si je n'ai pas habité ce logement ?

Pouvez vous me donner la meilleur démarche à suivre

Merci